

Programme détaillé de la formation

18 et 19 mai 2022

Règles de fonctionnement et techniques de gestion des Fonds monétaires (MMFs) dans la réglementation de l'UE et réflexion sur les opportunités de développement en Tunisie.

Journée du 18 mai 2022

Programme de la 1ère journée

Cadre réglementaire des Fonds communs d'investissement dans l'UE en général et des OPCVM en particulier, Fusion d'OPCVM, Structures maître-nourricier et politique de placement et d'allocation des actifs. Présentation des Fonds monétaires, Formes, Types, catégories et leurs règles d'investissement (actifs éligibles, ratios de diversification et de concentration)

8h00 à 8h30 	Checking et accueil des participants autour d'un café
8h30 à 10h15	Écosystème des OPCVM dans l'UE
	Organes et Architecture du système européen de surveillance financière (SESF) : AEMF, ABE, CERS etc.
	Termes clés et définitions utiles dans le cadre du MIFID II (Instruments financiers, marché réglementé, Système multilatéral de négociation ou « MTF », Système organisé de négociation ou « OTF »).
	Les différentes structures légales des fonds d'investissement collectif dans la réglementation de l'UE : OPCVM, FIA, EuVECA, EuSEF, ELTIFs, MMFs
	Cadre réglementaire des OPCVM dans l'UE
10h15 à 10h30 	Pause-café
10h30 à 13h00	Techniques de fusion d'OPCVM et Structures maître-nourricier
	Techniques de fusion d'OPCVM (Fund mergers)
	Structures maître-nourricier (Master-feeder structures)
	Politique d'investissement des OPCVM
Supports d'investissement : champs et définition des instrument financiers éligibles (valeurs mobilières, Instruments du marché monétaires, instruments dérivés, Contrats financiers pour différences etc.)	
Diversification et règles d'emploi des actifs	
13h00 à 14h00 	Déjeuner
14h00 à 16h30	Présentation des fonds monétaires : MMFs
	Définitions, Rôles et missions économiques des MMFs
	Cadre réglementaire et champs des MMFs dans l'UE
	Les OPC éligibles au statut de MMFs
	Les principaux changements dans la nouvelle réglementation (2017) des MMF dans l'UE depuis les orientations du CESR 2010-049
	Cartographie des MMFs
Formes Juridiques, Types, Profils et classes des MMFs	
Caractéristiques du Type de MMFs : VNVA, LVNVA, CNVA	
Caractéristiques du Profil des MMFs : Standard, court terme (CT)	
Classe possible d'un MMF : VNVA standard, VNVA CT, LVNVA CT, CNVA CT	
16h30 à 16h45 	Pause-café
16h45 à 18h00	Politique d'investissement : Actifs éligibles
	Définitions, conditions et exemptions de chaque instrument éligible*
	Instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés, Prise en pension, Mise en pension, Parts d'OPCVM monétaire, dépôts auprès d'établissements de crédit, disponibilité en liquidité
<small>* les actifs éligibles sous forme de titrisation et ABCP ne sont pas traités dans ce séminaire</small>	
	Politique d'investissement : Règles d'emploi des actifs
	Règles d'emploi des actifs (Ratios de diversification, ratios élargis, ratios intercatégories) et Ratios d'emprise (Concentration)

Les fonds monétaires dans la réglementation européenne et tunisienne : Règles et principes de fonctionnement, actifs éligibles, règles de valorisation des actifs, calcul de VL et techniques d'arrondi, normes prudentielles (WAL, WAM, Coussins de liquidité), dispositif réglementaire de gestion de liquidité et de rachat (Swing pricing et Gates) Simulation Excel et calcul des WAL, WAM et SRRI, Gates et Swing Pricing

8h à 8h30 	Checking et accueil des participants autour d'un café
8h30 à 10h15	Normes prudentielles spécifiques aux MMF Rappel de quelques instruments de mesure et de gestion de risque : Durée de vie, Durée de vie à l'émission, Duration et propriétés de la Duration Définition et méthodologie de calcul, et interprétation des WAL, WAM Obligation des MMF concernant les : WAL, WAM, Coussins de liquidité (journalier et hebdomadaire)
10h15 à 10h30 	Pause-café
10h30 à 13h00	Règles de valorisation Les règles des arrondis dans le calcul de la VL (en UM, en PB et en %) Valorisation des actifs : Prix de marché (Close out price et non cours de clôture), par référence à un modèle, au coût amorti Règles de calcul de la VL et du prix d'émission et de rachat
13h00 à 14h00 	Déjeuner
14h00 à 16h30	Dispositif de gestion du risque de liquidité : Les outils réglementaires de gestion du risque de liquidité et les règles de rachat dans les fonds ouverts Swing Pricing & Anti-dilution levies, préavis incitatifs et impératifs, mécanismes de plafonnement des rachats (Gates), rachats en nature (in kind), mécanismes de cantonnement (side pockets), suspension à titre provisoire des rachats Exigences de transparence et obligations d'information Les obligations d'information (DICI, documents commerciaux, etc.) Le reporting hebdomadaire obligatoire aux investisseurs Le SRRI : Synthétic Risk and Reward Indicator Exploration du reporting aux investisseurs du Fonds monétaire à court terme à VL à faible volatilité Amundi Money Market Fund - Short Term Impact comptable en normes IFRS de l'entrée en application du règlement MMF sur le traitement des MMF (Trésorerie ou placement)
16h30 à 16h45 	Pause-café
16h45 à 18h00	Les fonds monétaires dans la réglementation tunisienne Rappel des exigences de WAM et WAL dans la réglementation tunisienne Simulation de calcul du WAM et WAL et RSSI Application Excel sur un PF virtuel composé des lignes suivantes <i>BTA 5,6% Août 2022</i> <i>BTA 6,5% Juin 2023</i> <i>BTC 52 Semaines 24/05/2022</i> <i>Obligation 6% 15/02/2024 Amort Semestriel</i> <i>CD 7,5%_0,5 MDT_15/01/2023</i> <i>DAT TMM+2%_6 Mois_30/04/2022</i> <i>PL 6% BTA 5,6% aout 2022</i> <i>DAV</i> <i>Parts d'OPCVM monétaire</i> Simulation de calcul sur VL dans les scénarios d'activation du Swing Pricing (Valeur liquidative ajustée) Anti-dilution levies (droits d'entrée et de sortie ajustables acquis au fonds) Plafonnement des rachats (Gates)